


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 16

Suffrages exprimés: 21

République Française

 Délibération N° 2020-22
 Conseil Municipal du 26 Février 2020
DATE DE CONVOCATION : 20 février 2020
CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE - K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE – F. SARDIN donne pouvoir à C. MESLIER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: M. THINON-CLERC – G. MIGNON - K. GAI – C. BONNEAU – F. SARDIN – S. LABROUSSE
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : E. GARNIER**OBJET : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2019,

VU la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2019,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 19 février 2020, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget principal de la commune comme suit :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice (a):	468 799,22 €
Résultat antérieur reporté (b) :	1 235 752,45 €
Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) :	1 704 551,67 €

Investissement

Résultat de l'exercice (c) :	934 136,60 €
Résultat antérieur reporté (d) :	- 546 909,82 €
Résultat d'investissement (c+d) :	387 226,78 €
Restes à réaliser (e) :	- 1 696 269,17 €
Besoin de financement d'investissement (c+d+e) :	- 1 309 042,39 €

Affectation

Affectation en réserves en investissement (R 1068) :	1 309 042,39 €
Report en fonctionnement (R 002) :	395 509,28 €
Excédent reporté en investissement (R 001) :	387 226,78 €

AR PREFECTURE

016-211600903-20200226-2020_22-DE
Regu le 06/03/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR**, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE